

# Le Budget Primitif 2021

## *Budget Annexe « Aéroport d'Avignon »*

### **A V I S**



**16 Février 2021**

Rapporteur  
**Gilles MONTALAND**

Avis adopté à la majorité par 47 voix pour, 4 contre (groupe Environnement) et 1 abstention  
dans le cadre d'une saisine obligatoire

L'aéroport d'Avignon est exploité, depuis le 19 mars 2018, dans le cadre d'une convention de délégation de service public d'une durée de 8 ans. Les objectifs assignés au délégataire sont les suivants :

- le développement de l'aviation d'affaire
- le maintien de l'aviation commerciale
- le développement des activités économiques

La Région conserve à sa charge l'ensemble des opérations d'investissement et de grosses réparations, tandis que le délégataire assure l'ensemble des opérations de maintenance et l'exploitation de la plateforme.

Le Budget Annexe « Aéroport d'Avignon » pour 2021 prévoit en fonctionnement, des dépenses liées au fonctionnement normal et à l'exploitation, et en investissement, la poursuite du programme d'investissement et notamment des opérations de maintien en état de la piste principale.

### Au niveau des crédits de paiement

Ce budget s'équilibre, en recettes et en dépenses, à 4,7 M€, hors opérations d'ordre, déclinées ainsi :

#### En recettes

- Recettes réelles d'exploitation 1.5 M€
- Recettes réelles d'investissement 3.2 M€ dont un emprunt de 3 M€

#### En dépenses

- Dépenses réelles d'exploitation : 1.4 M€, pour couvrir notamment le versement au délégataire de service public, des dépenses d'entretien courant, des frais d'études
- Dépenses réelles d'investissement : 3.3 M€, qui concernent la réfection de chaussées, la requalification de bâtiments, la mise en œuvre des opérations nécessaires au maintien du certificat européen de sécurité aéroportuaire.

### Au niveau des autorisations de programme

Le montant des autorisations de programme ouvertes en 2021 s'élève à 1 M€, pour engager des travaux d'aménagements sur la voirie publique de l'aéroport et pour l'acquisition d'un bâtiment auprès de la Direction Générale de l'Aviation Civile.

### Avis du CESER

Le CESER approuve les décisions de la Région, d'une part de poursuivre les investissements permettant de conserver le certificat européen de sécurité aéroportuaire et d'autre part de reporter le projet de reconstruction de l'aérogare.

Le CESER s'interroge sur le modèle économique de cette plateforme, sur les choix stratégiques de la Région – qui peuvent être liés à des enjeux d'innovation ou de maintien de l'emploi - et

sollicitera une séance de travail spécifique auprès du Conseil régional courant 2021 afin de débattre de l'ensemble de ce sujet.

Le CESER prend acte du Budget Primitif 2021 « Aéroport d'Avignon ».

# Explications de vote

## **1<sup>er</sup> Collège**

Michel HENRY

## **2<sup>ème</sup> Collège**

Nathalie BRUNEL

## **3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> Collèges**

Danièle GUIEU

## **Intervention de Michel HENRY au nom de (1<sup>er</sup> Collège)**

---

*Le 1<sup>er</sup> Collège note que le Budget Annexe « Aéroport d'Avignon » du Budget Primitif 2021 vient à nouveau renforcer l'appui de la Région au développement économique du territoire porté par l'exploitant de la Délégation du Service Public et basé sur l'innovation et le développement industriel.*

*Toutefois, le 1<sup>er</sup> Collège regrette que les autres collectivités locales ne soient pas plus impliquées au regard des investissements portées par la Région.*

*En effet cette plateforme aéroportuaire certifiée et la réserve foncière affectée aux développements et essais de nouveaux services aéronautiques faisant appel à différents vecteurs aériens (drones, ballons, hélicoptères...) représentent un enjeu à moyen et long terme pour renforcer le tissu économique, l'épanouissement et l'attractivité du territoire en s'appuyant sur une qualité de vie reconnue et une croissance optimisée et durable des entreprises.*

*Le 1<sup>er</sup> Collège votera l'avis du CESER sur le Budget Annexe « Aéroport d'Avignon » au Budget Primitif 2021*

## **Intervention de Nathalie BRUNEL au nom du groupe CFDT (2<sup>ème</sup> Collège)**

---

*Le groupe CFDT s'est par le passé souvent interrogé sur ce budget ainsi que sur la pertinence de sa reconduction.*

*Même si ce Budget annexe n'est qu'accessoire, par son montant, par rapport au Budget Primitif, il est normal de s'interroger sur la vision régionale et sa pertinence économique.*

*Le groupe CFDT salue dans les conclusions de l'avis la nécessité de porter un débat sur le devenir de ce site, autant sur le modèle économique de recherche et de développement que sur sa pérennisation financière.*

*Dans ces conditions le groupe CFDT votera l'avis.*

## **Intervention de Danièle GUIEU au nom du groupe Environnement (3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> Collèges)**

---

*Concernant le dossier aéroport d'Avignon, la lecture du Budget Primitif ne rend pas compréhensible la légitimité d'une subvention publique pour le maintien de cette activité aéroportuaire.*

*Il est en effet difficilement compréhensible que la Région subventionne l'activité aéroportuaire (uniquement aviation d'affaire) de ce site. La gestion est confiée à la CCI 84 qui bénéficie à ce titre d'une subvention d'exploitation de 1,3 M€. Il est aussi prévu de racheter des locaux de la Direction Générale Aviation Civile, quel en est l'intérêt !*

*A noter qu'en termes de transport, il fait doublon avec la gare d'Avignon-TGV et qu'Avignon est situé à moins d'une heure de l'aéroport de Marseille Provence.*

*La seule utilité aéroportuaire du site est d'être l'héliport de RTE*

*Dans la perspective annoncée d'une baisse considérable du trafic aérien, alors que le projet de loi Climat et résilience va entrer en discussion parlementaire en prônant une forte réduction des transports aériens évitables dans un contexte de plus en plus urgent d'actions concrètes pour lutter contre le réchauffement climatique, cet aéroport, déjà inutile aujourd'hui, n'a plus aucun avenir. Il convient donc que la Région, qui n'a aucune raison objective de le financer, s'en désengage au plus tôt.*

*Par ailleurs, dans le cadre des engagements du SRADDET de réduction de l'artificialisation, une réflexion mériterait d'être lancée pour imaginer à terme la mobilisation pour d'autres usages du foncier de cet aéroport devenu quasi inutile évitant ainsi de nouvelles extensions urbaines à vocation économique dans le cadre de la révision en cour du SCoT.*

*Les conseillers ci-après émettront donc un vote négatif sur l'avis du CESER PACA relatif au Budget Primitif de l'aéroport d'Avignon. Nous restons en attente d'un bilan économique à propos des autres activités implantées sur le site.*

*Justine PONCET, Danièle GUIEU, Michel JACOD, Guy PARRAT, François GRIMAL, Jean Yves PETIT*



27, Place Jules Guesde - CS 80255 - 13235 Marseille Cedex 02  
Téléphone : 04 91 57 53 00

e.mail : [ceser@regionpaca.fr](mailto:ceser@regionpaca.fr)  
Site web: [www.ceserpaca.fr](http://www.ceserpaca.fr)  
Site Newsletter : [ceser@regionpaca.com](mailto:ceser@regionpaca.com)